



comment obtenir de l'aide pour création d'entreprise

Par la ferme de fanny, le 04/08/2021 à 15:59

Bonjour,

je suis une femme de 42 ans j'ai travaillé pendant 10 ans comme aide soignante et j'ai arrêté ya 5 ans (2016) pour m'occuper de mon fils handicapé de 17 ans (trouble du comportement et personnalité avec violence suicide fugue), du coup je percevais allocations familiales et rsa.

J'étais inscrit a la caisse caf de la marne, mais au moment de la crise sanitaire en mai 2020 avec mon compagnon nous avons décidé d'ouvrir notre entreprise "éleveurs de volailles", lapins, moutons.....une petite ferme, quel parcours du combattant pour pouvoir le faire car étant actuellement au RSA toutes les demandes d'aides ou crédits pour nous installer correctement nous sont refusés.

Du coup nos frais de location vente de la ferme, les matériaux nécessaires, l'achat des animaux et de leur alimentation sont à nos frais mais ne percevant que le RSA c'est un peu compliqué pour nous débiter (on perçoit 1300euros par mois) et j'ai aussi les frais quotidiens de ma maison principale qui se situe à 40kms de mon travail.

De plus de ça quand j'ai déclaré a la caf que lon commencer tout doucement a faire une activité agricole, elle n'a pas eu l'idée de nous radiés sans prévenir ce mois-ci de leurs services, je sais quand tant éleveurs on dépends de la MSA, mais à partir du mois d'août je ne perçois pas un centime.....

Comment faire pour payer mes fournisseurs (paille, foin, graine, matériaux, livraison d'animaux)? comment vais je payer à manger et la rentrée de mes 6 enfants en ne percevant pas un euro?

Ai je droits a des aides pour l'entreprise si oui a qui les demander sans que l'on est un refus?

Pouvez vous me conseiller qui pourrais nous aidez car je ne veux pas commencer une entreprise avec déjà des dettes,

en espérant une réponse je reste à votre disposition.

Par Zénas Nomikos, le 04/08/2021 à 16:24

Bonjour,

voici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11677>

Par **P.M.**, le **04/08/2021** à **16:26**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de la chambre d'agriculture et/ou d'un organisation syndicale d'agriculteurs...